UCLy LYON CATHOLIC UNIVERSITY | FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Doctorat en théologie (Diplôme canonique)

FORMATION INITIALE

THÉOLOGIE & SCIENCES RELIGIEUSES

Diplôme de 3ème cycle en théologie ouvrant vers l'enseignement supérieur et la recherche. Possibilité de co-tutelles avec des Universités d'État.

9
thèses soutenues en 2024-2025

24
doctorants en théologie inscrits en 24-25

POURQUOI ET COMMENT INTÉGRER LE CURSUS DU

DOCTORAT EN THÉOLOGIE

PRÉSENTATION

Le cycle d'études doctorales prépare au **doctorat canonique en théologie**. Il est ouvert aux clercs, aux religieux et aux laïcs, venant de pays francophones ou non.

Le niveau du doctorat canonique en théologie est reconnu en vertu de l'accord entre la République française et le Saint-Siège sur la reconnaissance des grades et diplômes de l'enseignement supérieur, ce qui permet à un docteur en théologie de préparer une Habilitation à Diriger des Recherches au sein de l'Université française.

Tout doctorant de la faculté de théologie fait partie du **Collège doctoral** de l'Unité de Recherche « Confluence : Sciences et Humanités ».

L'esprit et les modalités de la formation doctorale sont exprimées dans la charte du doctorat de l'UCLy . Au moment de la première inscription, cette charte est signée par le doctorant, son directeur de thèse, le directeur du cycle d'études doctorales de la faculté de théologie et le directeur du collège doctoral.

La Faculté de Théologie de Lyon est membre du **réseau européen francophone Théodoc,** aux côtés des Facultés de théologie de Paris (Institut Catholique, Centre Sèvres, Institut protestant de théologie), Strasbourg (Facultés de théologie catholique et protestante), Louvain-la-Neuve (Belgique), Fribourg (Suisse), Genève-Lausanne-Neuchâtel (Suisse) et Laval (Canada).

Ce réseau vise à développer la collaboration entre les facultés de théologie et à offrir aux étudiants des possibilités plus larges de formation.
Un moteur de recherche permet de connaître les thèses en préparation au sein du réseau : http://www.uclouvain.be/36580.html#Theses

Ce doctorat peut être préparé en cotutelle avec d'autres universités étrangères. *N'hésitez pas à parler de votre projet avec le directeur pédagogique du cycle d'études doctorales.*

VALIDATION

L'obtention du doctorat suppose :

- la participation à **des sessions, des colloques**, et à un **programme de recherche** et des travaux interdisciplinaires dans le cadre des activités du Collège doctoral et de la Faculté de Théologie ;
- la participation à des séminaires et des ateliers destinés à équiper les futurs docteurs des outils nécessaires à l'élaboration d'une thèse, notamment la **semaine méthodologique du Collège doctoral** ;
- la première année de doctorat est consacrée à l'**écriture d'un argument de thèse**, qui doit être approuvé par la commission doctorale de théologie et à l'**acquisition des compétences nécessaires** à la rédaction d'une thèse ;
- la **rédaction de la thèse** et la **soutenance** de celle-ci, visant à évaluer les qualités pédagogiques du candidat ;
- enfin une **publication entière ou partielle de la thèse**.

Alternatives

À côté de la préparation du doctorat canonique en théologie, il existe une scolarité plus courte d'un délai maximal de deux années, en vue d'obtenir le **certificat d'études théologiques de 3ème cycle**. Il est alors demandé au candidat de suivre 4 enseignements et de soutenir un mémoire sur un sujet approuvé par un directeur de recherche. Ce mémoire ne donne pas accès à la rédaction d'une thèse.

Il est aussi possible de soutenir **une thèse de théologie sur travaux**, selon les modalités prévues dans le règlement du cycle d'études doctorales.

INSCRIPTION ET TARIFS

Modalités d'inscription

Selon le diplôme de deuxième cycle de l'étudiant, l'inscription en cycle d'études doctorales se fait selon l'une des deux modalités suivantes :

- pour les étudiants titulaires d'un **master en théologie** (appelé aussi Licence canonique en théologie), assorti de la mention « Bien » ou équivalent (*cum laude probatus*), tant à l'ensemble du parcours qu'au mémoire, inscription en première année de doctorat après avis

favorable de la Commission doctorale de la Faculté de théologie ;
- pour les étudiants titulaires d'une **maîtrise en théologie** (appelée aussi Licence canonique en théologie), assortie de la mention « Bien » ou équivalent (*cum laude probatus*), la Commission doctorale de la Faculté de théologie décide soit de les admettre directement en cycle d'études doctorales, soit de les inscrire en Master 2 pour compléter leur formation avant le travail de recherche doctorale.

Pour les étudiants prêtres ou religieux, l'accord écrit de l'évêque ou du supérieur légitime est indispensable. Pour les étudiants étrangers, le DALF C1 est requis.

Dans tous les cas, la présentation du dossier se fait par l'intermédiaire du Directeur du cycle d'études doctorales. Le professeur Bertrand Pinçon reçoit les étudiants sur rendez-vous (pris au préalable par courriel) : theologie.doctorat@univ-catholyon.fr

Après accord de la Commission doctorale, le doctorant travaille sous la supervision d'un enseignant-chercheur de la faculté de théologie, en vue de la rédaction d'un projet de recherche. En plus de la charte du doctorat déjà mentionnée, une **convention individuelle de formation** est signée entre le doctorant et son directeur de thèse dans les six mois qui suivent l'inscription en doctorat. Celle-ci définira entre autres les enseignements et parcours formatifs, spécifiques ou complémentaires, que le doctorant devra valider, en vue d'établir un *portfolio* d'expériences et de compétences.

En savoir plus

- Conditions d'admission
- Conditions d'inscription
- Conditions d'inscription des étudiants étrangers

Tarifs

Tous les étudiants préparant une thèse (qu'ils suivent des cours ou non) doivent s'acquitter en plus d'un forfait d'inscription dont le montant est de 804 €. Le forfait pour les étudiants devant s'inscrire uniquement pour présenter leur thèse est de 300€.

1 cours semestriel (Master) :

- 209€ (pour les inscriptions individuelles)
- 240,35 € (pour les inscriptions via une institution)

1 séminaire :

- 263 € (pour les inscriptions individuelles)
- 302,45 € (pour les inscriptions via une institution)

TÉLÉCHARGEZ

- Règlement des études
- Pédagogie 2ème et 3ème cycle
- Retrouvez tous les autres documents et informations pratiques pour étudier à la faculté de théologie, en cliquant ici

- Retrouvez les doctorants actuels en théologie
- Retrouvez les thèses soutenues à la faculté de théologie ces dernières années

Les + de la formation

La Faculté de Théologie est membre du réseau européen THEODOC

De riches fonds documentaires en sciences religieuses sur Lyon

Les formations spécifiques du Collège doctoral de l'UCLy

Contactez-nous

04 72 32 50 12

Lundi - Vendredi, 9h - 18h

Campus Saint-Paul
10, place des Archives - 69002 LYON
Métro Perrache (ligne A)
Tramways T2 et T1

Campus Carnot
23, place Carnot - 69002 LYON
Métro Perrache (ligne A)
Tramways T2 et T1

Campus Alpes Europe
25 rue de la Cité - 74000 ANNECY